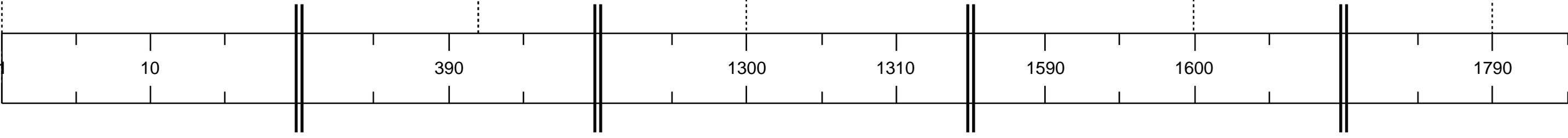


Arrivée de la chrétienté :
Condamnation de l'euthanasie ou du suicide par l'Eglise. Pas accès au paradis pour les suicidés, corps des suicidés battus et abimés. On ne peut pas décider de Pays-Bas est le premier pays à légaliser l'euthanasie en Europe mort et mourir en souffrance est même bien vu (pardon des péchés).
392

Antiquité :
Les aristocrates ou les riches se font donner la mort par des esclaves ou des médecins affranchis qui sont là pour cela. En Grèce ou à Rome, les euthanasies sont nombreuses et connues mais l'euthanasie n'a pas le sens relativement restrictif qu'on lui donne aujourd'hui. La mort volontaire peut avoir un sens civique en Grèce (politique) et est considérée comme une mort noble, parallèle avec les samouraïs.
1 à 392

Renaissance :
Les idées de mort douce et volontaire réapparaissent. Les médecins cherchent à réduire la douleur du patient en fin de vie
1300 à 1600

Suppression de l'interdiction du suicide et des peines inhérentes
1790



ASSOCIATION

[20.....380]

[400.....1290]

[1315.....1585]

[1610.....1780]

LOI

Procès Jean Mercier

Procès Vicent Humbert

Fondation de "L'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD)"

1980

Création de la Fédération Alliance « jusqu'au bout accompagner la vie... »
Refusant toute action pouvant provoquer volontairement la mort, elle cherche très concrètement à mettre en place des alternatives humaines face à la tendance euthanasique.

1986

Juin 1999: Promulgation de la loi n°99-477 dite « Loi Kouchner ». Elle vise à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs et instaurer le droit à la sédation

1999

Loi relative aux droits des malades et à la fin de vie (loi Leonetti)

2005

2 novembre 2008: mise en place de la journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité

2008

Après avoir fait appel, Jean Mercier est relaxé

10/10/2016

Loi Claeys-Leonetti

2016

1960

1970

1980

1990

2000

2010

2020

2030

2040

2050

[1800.....1950]

Josanne Mercier, affaiblie par une maladie de moelle osseuse et après avoir essayer plusieurs fois de se suicider, demande à son mari Jean de l'aider à mourir. Celui lui apporte donc des médicaments et un verre d'eau et reste près d'elle jusqu'à son décès. I appelle ensuite les secours et indique au médecin chargé de délivrer le certificat de décès qu'il a aidé sa femme à mourir. Cependant, l'Etat n'entend pas laisser passer l'affaire et attaque Jean Mercier pour homicide volontaire

10/11/2011

Pays-Bas est le premier pays à légaliser l'euthanasie en Europe

01/04/2002

novembre 2002 : Vincent Humbert demande le droit de mourir au président de la république mais celui-ci ne peut accepter

2002

Septembre 2003: Dr Chaussoy décide d'arrêter toute mesure de réanimation et d'injecter du chlorure de potassium, entraînant le décès de son patient.

2003

Octobre 2003: le procureur de Boulogne-sur-Mer ouvre une information judiciaire visant Marie Humbert pour « administration de substances toxiques commise avec préméditation et sur personne vulnérable

2003

Février 2006: non-lieu pour l'affaire du Dr Chaussoy et de Marie Humbert

2006

Pétition signée par les médecins et soignants pour la dépénalisation de l'euthanasie

2007

Jean Mercier est condamné à 1 an avec sursis pour le chef d'accusation de "Non-assistance à personne en péril"

27/10/2015